



Les OSC demandent au PPE de reconsiderer son candidat à la vice-présidence de la commission LIBE

Le 10 juillet 2019, le Parti populaire européen (PPE) a décidé de proposer la candidature de M. Balázs Hidvéghi, élu en Hongrie sous la bannière du parti Fidesz, au poste de vice-président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen. Alors que le président et les trois vice-présidents du Comité ont été élus avec succès, la décision concernant la candidature de M. Hidvéghi au poste de vice-président restant a été reportée.

M. Hidvéghi a été l'un des principaux porte-paroles du gouvernement de M. Orbán au cours des dernières années. **Il s'est fait particulièrement entendre lors de la campagne diffamatoire en Hongrie ciblant plus particulièrement l'opposition politique, les associations civiques, les journalistes critiques.**

Ayant à l'esprit la suspension de l'adhésion du Fidesz au PPE dans la période précédant les élections européennes, les organisations de la société civile soussignées regrettent le choix fait par le groupe PPE.

La réintroduction du Fidesz après les élections et la nomination d'un de ses membres comme vice-président de la commission chargée de la défense des libertés civiles dans l'Union européenne nous alertent.

Le PPE sait que depuis des années et toujours à présent, **les organisations de la société civile hongroise ont subi des pressions, des campagnes de dénigrement public, une législation restrictive et des coupes de subventions publiques par le gouvernement pour des raisons partisanes.**

Le Fidesz a relayé ses campagnes, y compris au niveau européen. **Une procédure de violation de l'État de droit conformément à l'article 7 du traité UE est en cours.** Tous ces faits conduisent à ne pas confier à l'un de ses représentants la vice-présidence de la commission LIBE.

Afin de ne pas saper la confiance entre le groupe PPE et les organisations de la société civile, nous demandons au groupe de revoir

son choix et de proposer un candidat dont le passé illustre l'attachement à un dialogue ouvert et transparent avec les organisations de la société civile et un engagement fort en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'Homme pour tous.

En conclusion, nous exprimons notre gratitude aux membres du comité LIBE qui ont reporté la désignation de cette vice-présidence. Nous souhaitons que le comité LIBE reçoive une nouvelle candidature acceptable pour tous ceux et toutes celles qui prennent au sérieux le mandat de ce comité.

[Voir la liste des signatures ici.](#)

Bruxelles, le 15 juillet 2019